



Commission scolaire des
Rives-du-Saguenay



ENSEMBLE POUR RÉUSSIR!





Mot de la **présidente** et du **directeur général**

L'année scolaire 2006-2007 a été riche en réalisations diversifiées dans les établissements et les services de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay. Ce rapport annuel est donc une excellente occasion de faire connaître à toute la communauté les divers projets qui ont mobilisé nos énergies et dont l'objectif premier demeure la réussite éducative de nos élèves jeunes et adultes ainsi que l'amélioration des services offerts.

Tout au long de l'année 2006-2007, la Commission scolaire a poursuivi ses activités relatives à la réalisation des actions liées à la planification stratégique et au soutien des établissements pour l'actualisation de leurs plans de réussite et de leurs projets éducatifs. L'implantation du Renouveau pédagogique s'est poursuivie, mettant à contribution le personnel des écoles secondaires et des **centres d'éducation** des adultes.

Par ailleurs, plusieurs dossiers ont retenu notre attention, notamment la révision des bassins d'alimentation sur notre territoire et l'instauration d'une politique alimentaire pour l'ensemble de nos établissements. De plus, pour souligner officiellement l'adoption de sa politique culturelle, la Commission scolaire a donné le coup d'envoi à un grand rassemblement culturel annuel afin d'initier tout son personnel aux sorties culturelles vécues par les élèves tout au long de l'année scolaire.

La Commission scolaire a également offert son appui aux écoles primaires dans le dossier de l'implantation des 90 minutes de classe supplémentaires par semaine. Les spécialités choisies par les conseils d'établissement témoignent d'une réelle volonté de doter nos élèves d'un enrichissement artistique soutenu et du souci de leur inculquer de saines habitudes de vie.

Au nom du Conseil des commissaires et de la direction générale de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, permettez-nous de remercier chaleureusement tous ceux et celles qui contribuent chaque jour à la réussite de nos élèves jeunes et adultes.

Liz S. Gagné, présidente
Claude Dauphinais, directeur général

En manchette

JUILLET 2006

Un procédé de soudure unique au monde

En collaboration avec le Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA), une équipe du Centre de formation professionnelle en Métallurgie et Multiservices (CFMM) et du groupe Canmec a mis au point un audacieux procédé de soudure de pièces d'aluminium. Le procédé novateur sera utilisé en Islande, sur le chantier de la future aluminerie Alcoa.

AOÛT 2006

À Laterrière, deux écoles primaires font place au cirque

Les écoles des Jolis-Prés et Notre-Dame intègrent l'art du cirque à leur projet éducatif. À compter du mois de février, les 393 élèves des deux écoles participeront à des séances de formation qui leur permettront de se familiariser avec le trapèze, la jonglerie, le théâtre, le mime et plusieurs autres disciplines connexes.

SEPTEMBRE 2006

Non-voyant, Jean-François Houde n'aurait jamais cru pouvoir un jour fréquenter l'université

Pour obtenir son diplôme d'études secondaires, Jean-François est allé frapper à la porte du Centre d'éducation des adultes Laure-Conan qui l'a accueilli à bras ouverts. Après avoir adapté un local aux besoins de cet élève non-voyant, le Centre lui a également offert des cours de braille. Cette formation lui permettra notamment de poursuivre ses études en travail social à l'université.

Une rentrée scolaire sous le signe de l'ouverture sur le monde à l'école Antoine-De St-Exupéry

L'école Antoine-De St-Exupéry prend le virage international et entame l'année zéro de l'implantation des projets nécessaires à l'obtention de l'accréditation d'école internationale. Contrairement à la plupart des écoles primaires internationales, l'école située en milieu défavorisé accepte tous les élèves du secteur sans préalablement faire de tests de sélection.

La Commission scolaire des Rives-du-Saguenay s'implique dans le projet de construction du pavillon sociocommunitaire de l'UQAC

La CSRS, tout comme le Cégep de Chicoutimi, l'UQAC et Ville de Saguenay, s'associe au projet. Les quatre partenaires injecteront une somme de 2 000 000 \$, soit la moitié des coûts du projet évalués à 4 000 000 \$. Avec l'arrivée du Cégep de Chicoutimi dans le circuit de football collégial AA, la construction d'un pavillon pouvant accueillir vestiaires, douches et espaces de rangement est devenue incontournable.

OCTOBRE 2006

Des centaines de jeunes de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay marchent vers l'école

Le personnel et plusieurs élèves de la CSRS se sont rendus à l'école à pied pour marquer le lancement de la semaine internationale « Marchons vers l'école ». Une marche et de nombreuses activités spéciales étaient au programme dans le cadre de cette semaine thématique. La semaine internationale « Marchons vers l'école » se déroule annuellement dans une quarantaine de pays et vise à promouvoir de saines habitudes de vie.

Le programme Sports-Études gagne en popularité

Le club de basket-ball Noir et Or de Chicoutimi récolte les fruits des efforts investis au cours des dernières années. Du côté des formations régionales et provinciales, le nombre d'équipes s'est maintenu et celui des jeunes inscrits en Sports-Études, profil basket-ball, continue de croître puisqu'il est passé de 46 à 67. Un nouveau groupe de jeunes de 1^{re} secondaire a même été formé.

Un happening culturel pour lancer la politique culturelle de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

Pour souligner le lancement de sa politique culturelle, la CSRS a convié tout son personnel à l'auditorium Dufour de Chicoutimi afin de lui faire vivre, en rafale, quelques-unes des aventures culturelles proposées aux élèves au cours de l'année scolaire. La CSRS, qui souhaite accorder une plus grande place à la dimension culturelle dans sa mission éducative, a ainsi voulu sensibiliser ses employés à l'importance des arts et de la culture dans la vie.

Près de 4 000 000 \$ pour agrandir le Centre de formation en Équipement motorisé

Le ministre Jean-Marc Fournier était de passage dans la région pour faire l'annonce d'une subvention au CFEM. L'argent servira au réaménagement des locaux administratifs et des laboratoires et à la construction d'une salle de repos. Un système de levage de pièces lourdes sera également installé alors que l'on procédera à des améliorations importantes au système de ventilation du Centre.

En 2006-2007, plusieurs nouvelles nous concernant ont suscité l'intérêt des médias écrits et électroniques. En voici quelques-unes.



NOVEMBRE 2006

Le CPE Les Petits Cailloux se voit décerner le prix Hommage par le Conseil québécois des services de garde éducatifs à l'enfance

Ce prix vient couronner une année remarquable pour le CPE puisque l'établissement, en collaboration avec le Café jeunesse et le Centre d'éducation des adultes Laure-Conan, a déjà reçu le prix Partenariat du ministère de la Santé et des Services sociaux. Les Petits Cailloux est la première garderie réservée uniquement aux **parents qui étudient au Cégep** de Chicoutimi, à l'Université du Québec à Chicoutimi et au Centre Laure-Conan.

Des jeunes des écoles La Carrière et Saint-Denis côtoient les musiciens de l'Orchestre du Centre national des Arts (CNA) d'Ottawa

Deux musiciens originaires de la région, Jean-Philippe Tremblay (chef d'orchestre) et Marjolaine Laroche (contrebassiste), ont invité nos élèves à vivre une expérience dont ils se souviendront longtemps. En compagnie des musiciens du CNA, des jeunes flûtistes de 3^e année de l'école La Carrière ont eu le privilège d'interpréter la *Sonate en la majeur* de Mozart. Pendant ce temps, des élèves de la 3^e à la 6^e année de l'école Saint-Denis ont suivi avec enthousiasme un cours en direction d'orchestre.

Les Cégeps et Commissions scolaires de la région s'associent à la CSRS et au Cégep de Chicoutimi pour tenir le premier Salon de la formation professionnelle et technique

Par le biais de stands interactifs, quelque 75 programmes seront présentés aux finissants de 5^e secondaire appelés sous peu à effectuer un choix d'études. Les visiteurs seront invités à **toucher et à souder** les divers matériaux reliés aux programmes offerts, histoire d'en savoir un peu plus sur **les métiers d'avenir**. Les organisateurs attendent pas moins de 1 000 visiteurs.

DÉCEMBRE 2006

Les écoles rurales sont là pour rester !

Selon la présidente de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, Mme Liz S.-Gagné, même si certaines écoles situées en milieu rural comptent très peu d'élèves, la fermeture ou le maintien d'un établissement ne repose pas uniquement sur le nombre de jeunes qui le fréquentent. La présidente rappelle que les écoles rurales sont au cœur de la vie communautaire et que ce serait compromettre la survie des petites municipalités que de fermer leurs écoles.

La persévérance porte fruit

Ancienne élève du Centre d'éducation des adultes Laure-Conan, Katy Langevin fait un retour aux sources plus de 20 ans après la fin de ses études. La jeune femme, qui a finalement réussi à terminer son cours secondaire dans ce centre à l'âge de 30 ans, y effectue présentement un stage d'un an dans le but d'obtenir son diplôme universitaire en travail social. Un bel exemple de ténacité et de détermination.

La direction des Mustangs Noir et Or embauche l'entraîneur Dominic Picard

L'ancien joueur de l'équipe de football Rouge et Or de l'Université Laval et ancien porte-couleurs des Blue Bombers s'est dit ravi de relever ce défi. Détenteur d'un baccalauréat en intervention sportive, Dominic Picard a toujours rêvé de transmettre ses connaissances aux plus jeunes. Le Noir et Or s'appête à déposer une demande en vue d'accéder à la Division 1, l'an prochain.

JANVIER 2007

Un enseignant de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay lance un ouvrage sur le soudage d'aluminium

M. Julien Lapointe, enseignant du Centre de formation professionnelle en Métallurgie et Multiservices, a mis deux ans à rédiger cet outil pratique intitulé *Guide de soudage des alliages d'aluminium*. Conçu dans un format de poche et publié par les Presses de l'aluminium (PRAL), l'ouvrage est destiné aux élèves et aux soudeurs déjà initiés aux techniques de soudage de l'aluminium.

Des économies annuelles de près de 1,5 million de dollars à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay grâce à un programme efficace de gestion énergétique

Afin de freiner l'explosion des frais de chauffage et d'électricité dans les 45 édifices situés sur son territoire, la CSRS a décidé de se doter d'équipements sophistiqués. Tout en permettant de faire des économies importantes d'énergie, l'utilisation de ces nouvelles technologies entraîne également une diminution annuelle de près de 4 900 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Le programme Montessori à l'école Marguerite-d'Youville a le vent dans les voiles

C'est en 2004 que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay a accepté d'ouvrir des classes Montessori à l'école Marguerite-d'Youville. Alors que **15 élèves étaient inscrits au programme à l'époque**, on en compte aujourd'hui 66. Les élèves qui fréquentent les classes de la prématernelle à la 3^e année sont accompagnés par des enseignants spécialement formés. **On espère ouvrir bientôt de nouvelles classes Montessori allant jusqu'à la 6^e année.**



FÉVRIER 2007

Tout juste revenu d'un voyage de 430 jours en Antarctique, Jean Lemire s'entretient avec des jeunes de l'école secondaire Charles-Gravel

Le biologiste, producteur et réalisateur Jean Lemire est venu faire le bilan des nombreux changements climatiques survenus dans la péninsule Antarctique. Au cours des 50 dernières années, l'Antarctique est l'endroit sur la planète où le climat s'est le plus réchauffé, avec une hausse de 2,5 degrés. Les 10 à 15 prochaines années seront marquantes selon l'aventurier qui a encouragé les jeunes décideurs de demain à se mobiliser pour tenter de renverser la situation.

Le cheerleading embrase le gymnase de l'école secondaire Charles-Gravel

Le gymnase de l'école avait des allures de collège américain alors que quelque 300 participants en ont mis plein la vue lors de la 3^e rencontre régionale de cheerleading scolaire. La popularité de cette discipline est en pleine croissance au Saguenay-Lac-Saint-Jean, si l'on se fie au nombre des équipes participantes qui est passé de 4 à 10 au cours des 3 dernières années. Cette popularité croissante a par ailleurs amené la CSRS à intégrer le cheerleading au profil Sports-Études.

La CSRS devient la première commission scolaire à offrir la formation de « valoriste » au Saguenay-Lac-Saint-Jean

La formation de « valoriste » offerte par le Centre d'éducation des adultes Laure-Conan permettra à la vingtaine d'élèves inscrits de se spécialiser sur la récupération et la gestion des matières résiduelles. On estime qu'avec les nouvelles réglementations de gestion de ces matières, ces futurs travailleurs deviendront indispensables pour les entreprises et les municipalités.

MARS 2007

Olympiques spéciaux du Québec : le jeune skieur Vincent Boucher décroche 2 médailles de bronze

Vincent Boucher, 13 ans, était le plus jeune athlète à participer aux Olympiques spéciaux qui se sont déroulés à Salaberry-de-Valleyfield. S'il réitère ses exploits, le jeune trisomique pourrait connaître un avenir prometteur au sein de ces jeux (non restrictifs quant à l'âge des participants). Membre d'une famille de sportifs, il n'était pas peu fier de rapporter à la maison ses deux médailles bien méritées.

Du jamais vu : le Saguenay-Lac-Saint-Jean récolte 12 médailles au Championnat provincial civil d'athlétisme

Au retour de l'événement qui s'est déroulé au Centre Claude-Robillard, à Montréal, le responsable de l'équipe régionale, Gino Roberge, était gonflé à bloc. À eux seuls, les élèves de la CSRS inscrits en Sports-Études athlétisme ont mis la main sur sept médailles. Le jeune Philippe Émond-Juneau s'est démarqué en gagnant le 3 000 mètres marche (juvénile) en plus de terminer en 4^e position au triple saut.

Les postiers de Saguenay instaurent un service de garde adapté atypique (SAGA)

Le syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, l'Association des services de garde en milieu scolaire du Québec, l'école Antoine-De-St-Exupéry et la CSRS viennent de signer une entente pour permettre aux enfants des postiers de profiter d'un service de garde adapté lors des congés pédagogiques ou à la semaine de relâche. Un service qui arrive à point pour les postières et postiers obligés de composer avec un horaire bien particulier.

AVRIL 2007

L'auteur Daniel Danis est tombé sous le charme des élèves de l'école Saint-David

La direction de l'école et le dramaturge se sont donné la main pour monter un projet d'art multidisciplinaire intitulé *Récits réviques*. Le projet, un spectacle dont la préparation s'échelonne sur toute l'année prend comme point de départ les rêves et les cauchemars des enfants. Plus de 75 songes ont été transcrits et attachés ensemble pour devenir plusieurs petites histoires fantastiques jouées par les élèves de l'école devant public à la fin de l'année scolaire.

Une retraite bien méritée pour le directeur général de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

En poste depuis 1999, c'est avec le sentiment du devoir accompli que le directeur général, Claude Dauphinais, prendra sa retraite à la fin de l'année scolaire en cours. Après une carrière de 35 ans dans l'administration de 8 commissions scolaires différentes, le directeur général sortant se félicite d'avoir contribué à ce que les commissions scolaires mettent au cœur de leurs préoccupations les services aux élèves.

La Chicoutimienne Gabriela Hébert, sélectionnée par Basket-ball Canada pour participer au programme du Centre de performance Nike

Gabriela Hébert, la porte-couleurs du Noir et Or juvénile AAA de L'Odyssee/Dominique-Racine fait partie du groupe de joueuses retenues. En raison de ses statistiques personnelles et de ses performances lors du processus de sélection, l'athlète de 16 ans sera la seule représentante de la région à profiter de ce camp de perfectionnement. Le Centre de performance Nike vise à identifier des joueurs et des entraîneurs susceptibles d'évoluer au sein de l'équipe nationale.

L'école Médéric-Gravel « craque » pour le français

Dans le cadre de la Semaine de la francophonie, l'école a décidé de consacrer une semaine complète à l'importance de la langue française. Plusieurs activités ont été organisées, notamment l'élaboration d'une histoire fictive écrite en groupe et transcrite à l'intérieur d'un livre géant. À l'issue d'un concours lancé à travers les classes pour trouver un slogan à cette semaine bien spéciale, le premier prix a été décerné au jeune Raphaël Bouchard, 1^{re} année, pour sa phrase : « Je craque pour toi, mon français ».

MAI 2007

Un shaputuan érigé sur le terrain de l'école de L'Odysée/Lafontaine pour s'initier aux traditions autochtones

Pendant toute une semaine, les élèves et le personnel de l'école auront l'occasion de se familiariser avec la culture innue. Sous une vaste tente au plancher couvert de branches de conifères appelée *shaputuan*, les visiteurs seront invités à participer à plusieurs activités thématiques comme la fabrication de tipis et de capteurs de rêves et la dégustation de mets traditionnels. Un spectacle mettant en vedette des artistes autochtones est également au programme.

Des prix de présence... en classe

Afin de lutter contre le phénomène d'absentéisme qui caractérise les dernières semaines du calendrier scolaire, l'école secondaire de L'Odysée/Lafontaine et Dominique-Racine vient de lancer un programme visant à récompenser les élèves qui ne manqueront aucun cours d'ici la fin de l'année. Le projet « J'y suis, j'y gagne » se veut d'abord une occasion de sensibiliser les jeunes à l'importance d'assister à l'ensemble de leurs cours *en fin d'année*.

Mois de l'activité physique et du sport étudiant : 1 700 jeunes du primaire s'activent

Ce sont des jeunes de 5^e et de 6^e année du primaire qui ont envahi la zone portuaire à Chicoutimi pour marcher ou courir une distance de quatre kilomètres. L'activité avait pour but de les sensibiliser à l'importance de l'activité physique et d'une saine alimentation. Organisé par l'Association régionale du sport étudiant, l'événement, le plus gros du genre, en était à sa 3^e édition.

Trois équipes du Saguenay-Lac-Saint-Jean sélectionnées pour la finale canadienne d'Expo-sciences, à Truro, en Nouvelle-Écosse

Il s'agit d'une année exceptionnelle pour la relève scientifique dans la région, alors que l'an dernier une seule équipe de la région avait participé à la finale canadienne. Avec son projet « Suffit d'y repenser », qui traite du processus de réflexion d'une personne s'appêtant à solutionner un problème, Francis Rossignol de l'école secondaire de L'Odysée/Dominique-Racine a fait une forte impression sur les juges qui l'ont invité à présenter sa recherche à Truro.

JUIN 2007

Les 393 élèves des écoles primaires Notre-Dame et des Jolis-Prés en pleine préparation d'un spectacle de cirque qui en mettra plein la vue

Hormis ceux qui ont choisi le volet plus discret des coulisses (décors, accessoires, son, éclairage), la plupart des jeunes seront sur scène. Du préscolaire à la 6^e année, tous les élèves participent au projet éducatif Cirque d'école, à raison de deux heures de cours de cirque par semaine. Le projet, qui s'échelonne sur six ans, est l'aboutissement de la mise en place de quatre valeurs à développer auprès des enfants : être heureux, fier, engagé et respectueux.

L'Association touristique régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean (ATR) utilise les dessins des jeunes de l'école des Quatre-Vents pour effectuer le lancement de la saison touristique

C'est l'enseignante Louise Gagnon qui a eu l'idée de proposer à ses élèves de 3^e année de faire une recherche sur l'attrait touristique de leur choix et d'en faire une illustration. Mise au courant de cette initiative, la direction de l'ATR a décidé de dévoiler les œuvres de nos jeunes lors du lancement de la saison 2007, à l'Anse-Saint-Jean. En guise de reconnaissance, l'Association a offert à chacun des élèves un certificat-cadeau de l'un des attraits touristiques illustrés.

Le CFER de Saguenay se démarque encore une fois au Salon national de l'environnement

Pour la deuxième fois en trois ans, le Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) a reçu l'attestation de performance « Ici on recycle », attribuée par Recyc-Québec. L'organisme s'est démarqué par ses efforts et sa manière responsable de gérer les matières résiduelles. Le CFER offre des formations diverses en entreprise et en récupération dispensées par des enseignants de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

Cinq municipalités du Bas-Saguenay adhèrent au plan d'action de l'École éloignée en réseau (ÉÉR) en partenariat avec la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

Les objectifs de ce plan d'action sont de favoriser les échanges et de développer des projets misant sur les nouvelles technologies en partenariat avec les écoles. Les établissements scolaires des municipalités de Petit-Saguenay, L'Anse-Saint-Jean, Rivière-Éternité, Saint-Félix-d'Otis et Ferland-et-Boilleau participent déjà au projet École éloignée en réseau (ÉÉR). L'ÉÉR permet à des enseignants de collaborer à distance à des projets d'apprentissage et aux élèves de travailler avec des élèves d'une autre école à un projet commun.



Les principales réalisations de 2006-2007 relatives à la **Planification stratégique 2004-2007**



[ORIENTATION 1] Assurer la réussite de chaque élève, en vue de son intégration pleine et entière dans un monde en profonde mutation

- L'apport d'une personne-ressource et le développement de nouveaux outils d'évaluation ont permis à toutes les directions d'écoles primaires d'élaborer, de réaliser et de déposer un plan de réussite.
- De leur côté, les centres de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes ont fait connaître à leur clientèle et à leur personnel les réalisations relatives à leur plan d'action.
- La préoccupation portant sur l'arrimage primaire et secondaire a été prise en charge par différents comités qui travaillent à l'implantation et à la consolidation du renouveau pédagogique. Une soixantaine de formations différentes, fortement appréciées par les participants, ont par ailleurs été offertes à plus de 1 000 enseignants du primaire et du secondaire.
- Deux professionnels des services complémentaires se sont ajoutés au Comité du renouveau pédagogique afin d'intégrer ce secteur aux travaux en cours.
- Pour soutenir les écoles dans la mise en place des services auprès des élèves en difficulté, la Commission scolaire a procédé à l'implantation de programmes de services éducatifs complémentaires, tout en accompagnant les écoles dans l'application de la démarche des plans d'intervention. La CSRS s'est par ailleurs engagée à maintenir le niveau des services professionnels et de soutien aux élèves et cela, malgré la baisse de clientèle.
- Au cours de l'année, divers sujets ou projets ont fait l'objet d'articles de journal et de reportages radio et télé. Ainsi, en 2006-2007, près de 370 articles traitant d'activités et d'événements se déroulant dans nos écoles ont été publiés dans 4 journaux locaux. Par ailleurs, 52 bandeaux (bas de page) sont parus dans le journal *Le Progrès-Dimanche* alors que plus d'une soixantaine de sujets nous concernant ont retenu l'attention des médias électroniques.

[ORIENTATION 2] Favoriser le développement d'une gestion décentralisée et participative s'appuyant sur le respect des rôles et misant sur la responsabilisation de chacun des acteurs en cause

- Afin de simplifier le processus d'élaboration et de révision des politiques de la Commission scolaire, un calendrier de révision des politiques a été produit. Deux politiques ont fait l'objet d'une révision : la politique de gestion des cadres d'école et de centre et celle des administrateurs.
- Quatre nouvelles politiques ont été adoptées par le Conseil des commissaires : la politique relative à l'utilisation des mesures contraignantes, la politique de gestion des plaintes, la politique de santé et sécurité au travail et la politique relative à l'alimentation.



[ORIENTATION 3] Assurer le développement continu des ressources humaines de la Commission scolaire afin de répondre aux impératifs d'une structure organisationnelle en changements rapides et profonds

- Afin d'offrir un environnement sain et de favoriser la santé et la qualité de vie au travail, la Commission scolaire a mis ses infrastructures sportives à la disposition de son personnel. Par ailleurs, dans le cadre du programme « Santé et mieux-être », la CSRS a conclu une entente avec le pavillon sportif de l'UQAC, facilitant ainsi l'accès à des programmes de mise en forme pour son personnel.
- De plus, toutes les directions des établissements de la CSRS ont été invitées à participer à des sessions de formation « Ça m'allume... ça m'éteint ! » portant sur la gestion des situations conflictuelles et du stress.
- Une politique de prévention en santé et sécurité a été mise en place, en collaboration avec le Service des ressources matérielles. L'application de cette politique nous a permis de diminuer de façon significative le nombre et la gravité des accidents de travail.
- Afin de souligner le professionnalisme des employés et leur contribution à la mission de la Commission scolaire, plusieurs mécanismes de reconnaissance ont été mis en place par nos directions d'établissements et de services.
- Pour souligner la rentrée scolaire et procéder au lancement officiel de sa politique culturelle, la Commission scolaire a donné le coup d'envoi à la tenue d'un grand rendez-vous culturel à l'intention de tout son personnel. À la lumière du succès obtenu, la CSRS a décidé de répéter l'activité à tous les ans.



[ORIENTATION 4] Assurer pleinement les responsabilités découlant d'un positionnement d'ouverture sur le milieu afin de contribuer au développement régional

- Plusieurs représentants de la Commission scolaire sont impliqués dans des comités ayant une influence sur le développement régional, tant dans les domaines du marché de l'emploi, des affaires, de l'éducation que de la culture en général.
- Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a donné son accord pour que la CSRS puisse offrir le DEP « Protection et exploitation de territoires fauniques » jusqu'en 2008-2009. La Commission scolaire espère obtenir l'autorisation de dispenser ce DEP de façon permanente sous peu.
- Le DEP « Protection et exploitation de territoires fauniques » fait par ailleurs l'objet de travaux, en collaboration avec le Cégep de Saint-Félicien, en vue de la création d'une passerelle DEP-DEC avec le diplôme d'études collégiales « Techniques du milieu naturel, option faune ».
- Impliquée dans le Comité régional de reconnaissance des acquis et engagée dans la mise en place d'une structure de coordination régionale regroupant les 4 CS et les 4 cégeps du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay a par ailleurs conclu des ententes spécifiques d'importation et d'exportation de programmes avec les CS Pays-des-Bleuets, Lac-Saint-Jean, Des Mille-Îles et Marguerite-Bourgeois (près d'une quinzaine de programmes).
- Du côté international, la CSRS s'est impliquée dans un projet de l'ACDI, « Ma planète – mon école ». Elle a signé une entente de partenariat sur l'éducation internationale avec l'UQAC. Elle a également participé à une mission au Sénégal avec les Centres de formation en entreprise et récupération (CFER).
- Pour développer le goût de la lecture chez les enfants d'âge préscolaire, les centres de formation générale des adultes de la CSRS ont implanté le programme « Éveil à la lecture et à l'écriture ».
- En vue de l'implantation du nouveau curriculum, nos centres de formation générale des adultes se sont tous dotés d'un plan d'action. Le Centre Laure-Conan a, pour sa part, participé à l'expérimentation provinciale portant sur le nouveau curriculum.
- Afin d'atteindre pleinement les objectifs qu'elle s'était fixés dans sa planification stratégique 2004-2007 (adoptée et mise en application en janvier 2005), la CSRS a décidé de repousser d'une année l'échéance de l'actuelle planification, qui sera donc prolongée jusqu'en 2008.



Des **dossiers importants**
ont retenu l'attention
des membres du Conseil des commissaires
en **2006-2007**



• **L'adoption des politiques suivantes :**

- Politique sur les mesures contraignantes
- Politique sur la gestion des plaintes
- Politique sur la santé et la sécurité au travail
- Politique sur l'alimentation

• **La signature d'une entente de partenariat** entre Ville de Saguenay, l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), le Cégep de Chicoutimi et la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour l'aménagement d'un bâtiment de services situé à proximité du terrain de football de l'UQAC.

• **Le redécoupage des circonscriptions électorales scolaires.**

• **L'octroi d'un contrat** de près de 185 000 \$ pour l'installation de nouveaux systèmes d'alarme incendie dans 11 écoles de la Commission scolaire.

• **La mise en place d'un comité** d'évaluation et de réévaluation sur les antécédents judiciaires.

• **Le projet de réfection et d'agrandissement du Centre de formation en Équipement motorisé**, un projet évalué à un peu plus de 4 000 000 \$.

• **La réfection et l'agrandissement du Centre de formation professionnelle en Métallurgie et Multiservices**, dont le coût total est estimé à 1 250 000 \$.

• **Les modifications à apporter dans certains secteurs scolaires**, suite à une consultation sur le projet de révision des bassins d'alimentation.

• **L'octroi d'une somme de 15 000 \$** dans le cadre de la campagne de financement du Camp musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

• **La révision de la politique sur l'approvisionnement en biens et services** et de son annexe sur les règles relatives aux exigences de la charte de la langue française.

• **La cession de trois bâtisses et de leurs terrains** à la Résidence Saint-Jean-Baptiste pour une somme de 75 500 \$.

• **Le remplacement du directeur général et la nomination de M. Yvon Pelletier** à ce poste.

• **L'adoption du nouveau code d'éthique et de déontologie** des commissaires.

• **L'octroi d'un contrat à la compagnie Telus pour l'implantation de la téléphonie IP** dans l'ensemble des bâtiments de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

• **L'embauche de 103 nouveaux employés** à la Commission scolaire.



MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Michel Girard	Membre du Comité exécutif	Circonscription no 1
Hélène De Champlain		Circonscription no 2
Évens Claveau		Circonscription no 3
Jany Saindon		Circonscription no 3
Bernard Villeneuve		Circonscription no 4
Ruth Gagnon		Circonscription no 5
Sonia Desgagné	Vice-présidente	Circonscription no 6
Jean-Claude Basque		Circonscription no 7
Madeleine Jean		Circonscription no 8
Omer Deschesnes	Membre du Comité exécutif	Circonscription no 9
Antonin Simard		Circonscription no 10
Diane Perron	Membre du Comité exécutif	Circonscription no 11
Rino Beaulieu		Circonscription no 12
Diane Gauthier		Circonscription no 13
Magella Desmeules	Membre du Comité exécutif	Circonscription no 14
Lise Blackburn		Circonscription no 15
France Gagné		Circonscription no 15
Charles Lavoie		Circonscription no 16
Liz S. Gagné	Présidente du Conseil des commissaires et du Comité exécutif	Circonscription no 17
Diane Tremblay		Circonscription no 18
Diane Durand		Circonscription no 19
Jacqueline Asselin	Membre du Comité exécutif	Circonscription no 20
Sylvie Belzile		Circonscription no 21
Christian Fillion	Membre du Comité exécutif	Commissaire-parent représentant le primaire
Jean-Marc Girard	Membre du Comité exécutif	Commissaire-parent représentant le secondaire

EXÉCUTIF DU COMITÉ DE PARENTS

Christian Fillion	Président
Jany Saindon	Vice-présidente
Hervé Charbonneau	Secrétaire-trésorier
Denise Houde	Directrice
Hugo Royer	Directeur

SERVICES ADMINISTRATIFS

DIRECTION GÉNÉRALE

Claude Dauphinais	Directeur général
-------------------	-------------------

SECRETARIAT GÉNÉRAL ET SERVICE DES COMMUNICATIONS

Marie-Andrée Dufour	Secrétaire générale
Hélène Aubin	Conseillère en communication

SERVICES ÉDUCATIFS JEUNES

Christine Tremblay	Directrice générale adjointe
Jacques Bouchard	Coordonnateur
Catherine Gagné	Coordonnatrice
Stéphane Côté	Coordonnateur
Évelyne Lavoie	Régisseuse du transport

SERVICES ÉDUCATIFS ADULTES ET SERVICE INFORMATIQUE

Yvon Pelletier	Directeur général adjoint
Michelin Dallaire	Coordonnateur
Lisette Gobeil	Coordonnatrice
Michel Gagnon	Directeur adjoint du Service informatique

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Pierre Imbeault	Directeur
Josée Tremblay	Coordonnatrice
Claude A. Tremblay	Coordonnateur
Lise Pâquet	Agente d'administration

SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Charles-Édouard Gagnon	Directeur
Claude Côté	Coordonnateur
Martin Deschênes	Coordonnateur

SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Michel Simard	Directeur
François Leblanc	Directeur adjoint
France Tremblay	Agente d'administration
Serge Simard	Agent d'administration





Principaux indicateurs de réussite

(Extrait des indicateurs nationaux)

Le tableau ci-dessous présente le portrait actuel de la Commission scolaire à partir des indicateurs les plus significatifs de la réussite scolaire.

	2000 - 2001		2001 - 2002		2002 - 2003		2003 - 2004		2004 - 2005		2005 - 2006		2006 - 2007	
	CSRS	Québec												
POURCENTAGE DES ÉLÈVES AYANT ACCUMULÉ UN RETARD À LA FIN DU PRIMAIRE														
Tous	15,1	18,6	12,8	17,6	13,3	17,3	12,1	16,0	10,0	14,6	8,3	12,4		
Filles	11,5	15,0	9,7	13,9	9,9	13,8	8,2	12,9	9,3	11,7	7,0	9,9		
Garçons	18,2	22,0	15,7	21,2	16,8	20,7	16,0	19,0	10,7	17,4	9,5	14,7		
<p>Constat : En 2005-2006, 8,3 % des élèves de la Commission scolaire accumulent des retards d'au moins 1 an au cours de leur primaire. Il s'agit d'une amélioration de près de 7 points comparativement à l'année 2000-2001 alors qu'un peu plus de 15 % des élèves accumulaient des retards. Fait à noter, le retard chez les garçons est en diminution avec une amélioration de près de 9 points par rapport à 2000-2001. En 2005-2006, le taux provincial est de 14,7 % chez les garçons.</p>														
POURCENTAGE DES ÉLÈVES EHDAA INTÉGRÉS (PRIMAIRE)														
Tous			90,6	75,4	89,6	77,4	89,7	78,6	88,8	78,5	85,6	78,8	84,9	78,6
Filles			90,3	77,5	88,5	79,5	91,1	80,6	88,2	80,4	86,0	80,7	85,7	80,7
Garçons			90,7	74,4	90,3	76,4	88,8	77,6	89,1	77,6	85,4	77,9	84,6	77,7
POURCENTAGE DES ÉLÈVES FINISSANTS AVEC DIPLÔME DE 5^e SECONDAIRE														
Tous	81,6	77,1	81,1	76,3	76,5	74,0	75,8	76,8	77,1	76,6	75,9	76,1		
Filles	88,4	82,1	85,5	81,9	82,4	79,5	81,3	81,6	81,5	81,3	80,5	80,9		
Garçons	74,9	71,8	76,8	70,3	70,4	68,1	69,6	71,7	72,9	71,5	70,9	70,7		
POURCENTAGE DES ÉLÈVES FINISSANTS AVEC DIPLÔME OU QUALIFICATION														
Tous	89,0	75,7	87,7	75,0	87,0	75,0	84,2	75,1	88,0	75,5	83,0	75,8		
Filles	93,7	81,7	91,2	81,4	90,3	81,5	88,4	81,5	89,5	81,7	87,9	81,6		
Garçons	84,1	69,6	84,1	68,3	83,4	68,2	79,3	68,6	86,5	69,0	77,6	69,7		
POURCENTAGE DES ÉLÈVES FINISSANTS SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION (DÉCROCHEURS)														
Tous	11,0	24,3	12,3	25,0	13,0	25,0	15,8	24,9	12,0	24,5	17,0	24,2		
Filles	6,3	18,3	8,8	18,6	9,7	18,5	11,6	18,5	10,5	18,3	12,1	18,4		
Garçons	15,9	30,4	15,9	31,7	16,6	31,8	20,7	31,4	13,5	31,0	22,4	30,3		
<p>Constat : Le taux de décrocheurs (élèves finissants sans diplôme ni qualification) est de 17 % en 2005-2006 : une augmentation de 5 % par rapport à 2004-2005. L'augmentation est plus marquée chez les garçons, où le taux est passé de 13,5 % à 22,4 %. Le taux de décrochage pour l'ensemble des garçons du Québec est d'un peu plus de 30 %, alors qu'il se situe à 18 % chez les filles.</p>														
POURCENTAGE DES ÉLÈVES EHDAA INTÉGRÉS (SECONDAIRE)														
Tous			8,3	32,6	14,0	37,1	15,8	42,6	23,8	43,6	26,4	45,2	13,2	44,6
Filles			7,0	33,5	11,0	37,9	14,3	43,7	25,6	44,7	24,6	46,2	11,6	45,3
Garçons			8,9	32,1	15,7	36,6	16,5	42,0	22,9	43,0	27,4	44,7	14,1	44,2
POURCENTAGE DES ÉLÈVES DIPLÔMÉS EN FORMATION PROFESSIONNELLE (PEU IMPORTE LE PROGRAMME)														
Tous	73,8	73,3	77,8	76,2	74,2	76,5	80,4	77,3						
Filles	76,8	74,3	79,2	76,8	75,6	77,2	80,0	78,4						
Garçons	71,2	72,4	76,4	75,7	72,9	75,8	80,7	76,5						
<p>Constat : Le taux de réussite des élèves en formation professionnelle est de 3 points plus élevé que celui de l'ensemble du Québec.</p>														

Bilan
des états financiers
au 30 juin 2007

ACTIF

Encaisse	509 573 \$
Subventions à recevoir	7 991 944
Subventions d'investissement à recevoir	4 851 294
Taxes scolaires à recevoir	461 005
Comptes débiteurs	2 193 883
Stocks	759 493
Autres actifs	420 430
	<hr/>
	17 187 622
Placements	0
Immobilisations	199 311 794
TOTAL DE L'ACTIF	<u>216 499 416 \$</u>

PASSIF

Emprunts à court terme	3 218 300 \$
Revenus reportés	55 459
Comptes créditeurs	10 283 627
Autres passifs	593 302
	<hr/>
	14 150 688 \$
SURPLUS CUMULÉ	3 036 934 \$
CAPITAL PERMANENT	199 311 794
	<hr/>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR	<u>216 499 416 \$</u>

DÉTAIL DU SURPLUS CUMULÉ

Commission scolaire	1 907 746 \$
Écoles et centres	1 129 188
SURPLUS CUMULÉ	<u>3 036 934 \$</u>

Les établissements de la Commission scolaire des Rives-du-Sgauenay



ÉCOLES PRIMAIRES

André-Gagnon
De La Pulperie
Félix-Antoine-Savard
L'Horizon / Marguerite-d'Youville
La Carrière / Sainte-Rose
La Source / Jean-Fortin
Le Roseau
Antoine-De St-Exupéry / Sainte-Bernadette
Marie-Médiatrice / Du Vallon
Médéric-Gravel
Vanier / Mont-Valin
Notre-Dame / Des Jolis-Prés
Notre-Dame-du-Rosaire / Des Quatre-Vents
Saint-Félix / Georges-Vanier
Saint-Antoine / Saint-Cœur-de-Marie
Saint-David
Sainte-Claire
Sainte-Thérèse
Saint-Isidore / Saint-Denis
Saint-Joseph / Saint-Gabriel

ÉCOLES SECONDAIRES

Charles-Gravel

De l'Odysée / Lafontaine - Dominique-Racine

Polyvalente de La Baie

ÉCOLE PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Fréchette

CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

En Équipement motorisé
La Baie
L'Oasis

Métallurgie et Multiservices

CENTRES D'ÉDUCATION DES ADULTES

Durocher
Laure-Conan

Johanne Décoste, directrice
Sylvain Morissette, directeur
Gilbert Paiement, directeur
Marc Garant, directeur
Hervey Beaulieu, directeur
Roger Hallé, directeur
Serge Tremblay, directeur
Micheline Reid, directrice
Line Fortin, directrice
Marc Girard, directeur
Carl Bouchard, directeur
Josée Gaudreault, directrice
Louise Noël, directrice
Diane Bouchard, directrice
Gaétane Lévesque, directrice
Hélène Lévesque, directrice
Gynette Blackburn, directrice
Stéphane Minier, directeur
Sonia Deschênes, directrice
Marcelle Potvin, directrice

Réjean Tremblay, directeur
Johanne Allard, directrice adjointe
Bernard Lavoie, directeur adjoint
Jean-François Proulx, directeur adjoint
Dominique Tardif, directrice adjointe
Pascal Tremblay, directeur adjoint
Cyprien Simard, adjoint administratif
Guy Denis, directeur
Dany Vaillancourt, directeur adjoint
Yves Desgagné, directeur adjoint
Luc Émond, directeur adjoint
Mario Lemieux, directeur adjoint
Gilles Routhier, directeur adjoint
Ginette Tremblay, directrice adjointe
Réjean Demers, adjoint administratif
Gérard Raymond, directeur
Astrid Desmeules, directrice adjointe
Isabelle Gauthier, directrice adjointe
Michelle Tremblay, directrice adjointe
Paulin Turcotte, adjoint administratif

Mario Gagnon, directeur

Denis Bédard, directeur
Jean Blackburn, directeur
Monique Beaudry, directrice
Linda Fortin, directrice adjointe
Claude Villeneuve, directeur

Luc Quenneville, directeur
Anne Savard, directrice
France Tremblay, directrice adjointe

Quelques chiffres

POPULATION ÉTUDIANTE

14 225 élèves dont

- 944 au préscolaire
- 5 486 au primaire
- 5 629 au secondaire
- 786 élèves équivalent temps plein (ETP) en formation générale
- 1 116 ETP en formation professionnelle
- 264 aux Services aux entreprises

RESSOURCES HUMAINES

Près de 2 000 employés dont 1 389 réguliers et plus de 600 occasionnels et surnuméraires

SERVICES DE GARDE

Présents dans 24 écoles primaires

47 MILIEUX DE VIE

- 33 écoles primaires
- 4 écoles secondaires
- 1 école primaire et secondaire
- 2 centres d'éducation des adultes
- 1 centre de formation multiservices
- 4 centres de formation professionnelle
- 1 centre administratif
- 1 centre de services

PARC INFORMATIQUE

4 500 ordinateurs dont

- 3 350 dans les écoles primaires et secondaires
- 850 dans les centres
- 300 dans les différents services administratifs

DÉPENSES

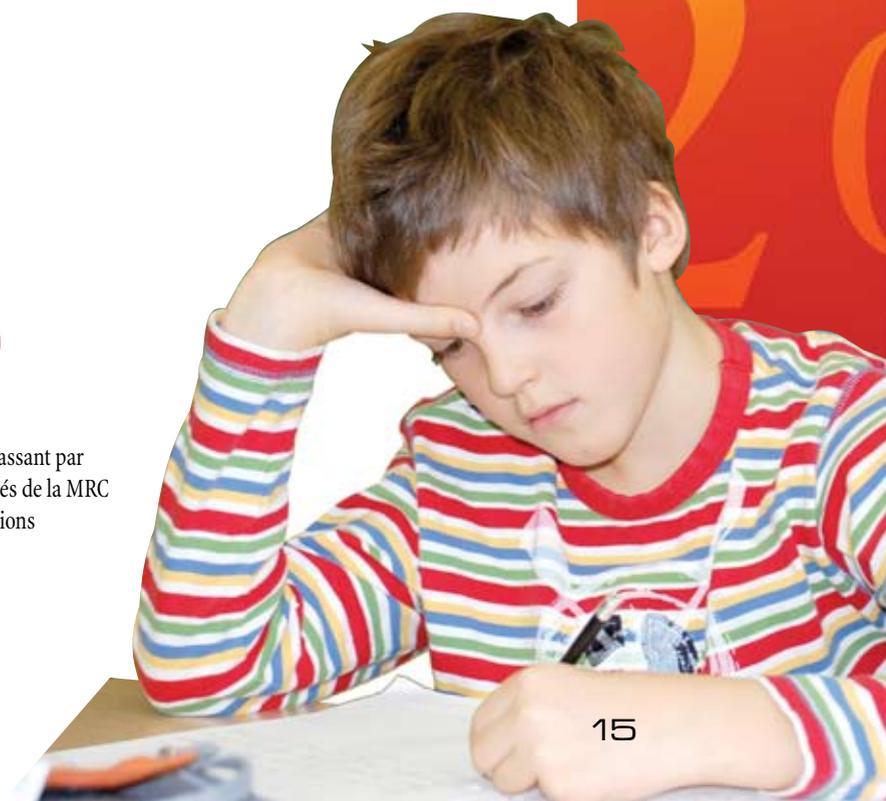
141 603 205 \$

INVESTISSEMENTS (immobilisations)

10 137 628 \$

TERRITOIRE

212 km, de Saint-David-de-Falardeau à Sagard, en passant par Sainte-Rose-du-Nord, couvrant 9 des 13 municipalités de la MRC Le Fjord-du-Saguenay. Il se divise en 21 circonscriptions électorales scolaires et compte 76 771 électeurs.



Plusieurs commissaires et membres du personnel représentent la Commission scolaire dans la communauté



- Assemblée générale, Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA)
- Association régionale du sport étudiant
- Centraide Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Centre local de développement du Fjord
- Cercle de presse du Saguenay
- Chambre de commerce de Chicoutimi
- Chambre de commerce et d'industrie de La Baie
- Comité des partenaires du Centre local d'emploi
- Comité avisé de l'UQAC, Formation des maîtres et Formation professionnelle
- Comité de coordination, Cégep de Chicoutimi et CFP La Baie
- Comité de formation des enseignants associés de l'UQAC
- Comité de l'Expo-sciences
- Comité de programme des études supérieures de l'UQAC
- Comité des loisirs scientifiques
- Comité des priorités du Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS)
- Comité de suivi de l'implantation de l'entente multisectorielle (enfants victimes d'abus et de mauvais traitements)
- Comité de toxicomanies La Baie (CLSC – Ville de Saguenay)
- Comité MigrAction
- Comité pérennité du CRÉPAS
- Comité provincial de l'AQAE
- Comité provincial du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et du ministère de la Sécurité publique (MSP) (établissement de détention)
- Comité provincial de l'Institut de formation en vente du Québec
- Comité provincial sectoriel de la métallurgie
- Comité régional du Club des petits déjeuners
- Comité scientifique du consortium de recherche en éducation à l'UQAC
- Conférence des relationnistes du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Conférence régionale des élus (CRÉ)
- Conseil d'administration de la Fondation de l'UQAC
- Conseil d'administration de la Maison des familles
- Conseil d'administration de la Maisonnée d'Évelyne
- Conseil d'administration de La Pulperie de Chicoutimi
- Conseil d'administration de l'AQAE
- Conseil d'administration des Centres jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Conseil d'administration du Cégep de Chicoutimi
- Conseil d'administration du Centre Bec-Scie
- Conseil d'administration du CFER du Saguenay
- Conseil d'administration du CFIE du Saguenay
- Conseil d'administration du CRÉPAS
- Conseil d'administration du Musée du Fjord
- Conseil d'administration du Réseau Trans-Al
- Conseil d'administration du Village de la sécurité
- Conseil inter-ordres de l'enseignement du SLSJ
- Conseil régional de la culture
- Conseil régional de l'environnement et du développement durable
- Corporation Ados et vie de quartier
- Groupe de travail sur l'actualisation de la stratégie québécoise d'action face au suicide
- Membres des comités locaux, Entente de complémentarité MELS et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)
- Table de secteur, La Baie
- Table des adultes, La Baie
- Table des partenaires du marché du travail, Emploi-Québec
- Table jeunesse du Bas-Saguenay

Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des commissaires

de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay



Préambule

Conformément aux articles 175.1, 175.2 et 175.3 de la Loi sur l'instruction publique, le Conseil des commissaires adopte un code d'éthique et de déontologie applicable à l'ensemble de ses membres.

Les commissaires doivent, dans l'exercice de leurs fonctions, agir avec honnêteté, loyauté et intégrité, au mieux des intérêts de la Commission, avec diligence et compétence, comme le ferait toute personne raisonnable en de pareilles circonstances.

L'adoption de ce code et les engagements officiels envers celui-ci accroissent et maintiennent la confiance du public en l'intégrité de l'administration de la Commission scolaire.

1. Objectifs

De façon générale, le présent règlement s'inscrit dans un contexte de transparence et se veut une garantie de confiance et de crédibilité pour le public à l'égard des commissaires.

Plus spécifiquement, ce règlement dicte des règles de conduite aux commissaires, propose des mesures de prévention par des déclarations d'intérêts, identifie des situations conflictuelles, prévoit l'imposition de sanctions et veut être un gage de décisions exemptes de conflits d'intérêts.

2. Définitions

COMMISSION : La Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

COMMISSAIRE : Un commissaire élu ou nommé en application de la Loi sur les élections scolaires et/ou un commissaire représentant du Comité de parents.

ÉTHIQUE : Ensemble de valeurs ou de principes liés à la mission de l'organisation, destinés à aider le développement d'un jugement sûr lors d'une décision à prendre ou d'un comportement à adopter.

CONFLIT D'INTÉRÊTS : Toute situation où le commissaire risque d'avoir à choisir entre son intérêt personnel ou celui de ses proches et celui de la Commission scolaire.

3. Champ d'application

Le présent code d'éthique et de déontologie s'applique particulièrement dans les rapports entre les commissaires, entre un commissaire et un gestionnaire, entre un commissaire et un citoyen ou un organisme, entre un commissaire et tout intervenant.

Le présent code s'applique en tout temps, que ce soit lors d'une séance publique du Conseil, d'une séance du Comité exécutif, d'un huis clos, d'une séance de travail ou en dehors de ces occasions. Son application se poursuit après son mandat pour les questions relatives à la confidentialité et à toute information privilégiée qu'il a pu obtenir en cours de mandat.

4. Devoirs et obligations des commissaires

La plupart des principes énoncés ci-après relèvent du simple bon sens ou encore font appel au sens naturel de la justice et de l'honnêteté. En faisant connaître les principes auxquels elle croit et adhère, la Commission souhaite aider tous les intéressés à orienter leur action.

4.1. Les devoirs généraux

4.1.1. Le commissaire participe avec assiduité à toutes les sessions du Conseil et/ou du Comité exécutif et se conforme aux règles du code de procédure d'assemblée délibérante de la Commission.

4.1.2. Le commissaire qui ne peut participer à une session ordinaire ou extraordinaire motive son absence auprès du président ou de la secrétaire générale.

4.1.3. Le commissaire évite toute situation qui pourrait le mettre en conflit d'intérêts.

4.1.4. Le commissaire s'assure d'avoir l'information nécessaire à la prise de décision.

4.1.5. Le commissaire doit respecter les règlements et politiques établis par la Commission.

4.1.6. Le commissaire doit s'abstenir de toute forme de discriminations comme par exemple celles basées sur l'âge, le sexe, l'ethnie, la fortune, la religion, les handicaps, les liens parentaux, etc.

4.2. Relations avec les pairs

4.2.1. Le commissaire traite ses collègues avec respect et courtoisie

4.2.2. Le commissaire est solidaire, en tout temps, des positions prises par le Conseil des commissaires et le Comité exécutif.

4.2.3. Le commissaire s'interdit de critiquer publiquement les autres commissaires.

4.2.4. Le commissaire se montre compréhensif envers ses collègues et consent à les aider au besoin.

4.2.5. Le commissaire évite de surprendre la bonne foi d'un collègue ou de se rendre coupable d'un abus de confiance.

4.2.6. Le commissaire exerce ses fonctions dans un esprit de légalité.

4.3. Relations avec les employés

4.3.1. Le commissaire traite chacun des cas à l'étude avec équité et justice.

4.3.2. Le commissaire sait écouter les doléances des employés dans le plus grand respect, sans toutefois se poser en juge ou faire de l'ingérence au niveau du fonctionnement interne de la Commission.

4.3.3. Le commissaire sait reconnaître les mérites des employés et évite tout propos qui pourrait les discréditer.

4.3.4. Le commissaire prend toutes ses décisions en fonction d'assurer les meilleurs services possibles aux élèves.

4.4. Relations avec la Commission

4.4.1. Dans la mesure du possible, le commissaire se rend disponible pour participer à des comités de travail ou à des activités des élèves.

4.4.2. Le commissaire doit se rappeler qu'il est le premier répondant des décisions prises par son Conseil et son Comité exécutif.

4.4.3. Le commissaire est bien conscient que son mandat de commissaire trouve toute sa force légale au moment où il siège en Conseil ou en Comité exécutif, alors que son président conserve ses pouvoirs et ses droits en tout temps pendant la durée de son mandat.

4.5. Relations avec le public

4.5.1. Le commissaire reconnaît que son rôle lui confère des responsabilités à l'égard du public et que ses relations avec celui-ci doivent être imprégnées de respect, de loyauté, de franchise et de transparence.

4.5.2. Le commissaire reconnaît que la nature de sa fonction lui crée l'obligation de vivre en citoyen exemplaire.

4.5.3. Le commissaire utilise un langage correct et respectueux qu'une société peut exiger d'un administrateur scolaire.



- 4.5.4. Le commissaire est à l'écoute de son milieu et doit agir au meilleur des intérêts du public avec diligence, compétence et impartialité.
- 4.5.5. Le commissaire a le pouvoir de faire une déclaration personnelle qu'il croit d'intérêt public. Le commissaire reconnaît que sa déclaration demeure personnelle s'il n'a pas reçu le mandat officiel d'intervenir au nom de l'ensemble des commissaires ou de la Commission.

5. Situations de conflit d'intérêts

- 5.1. Chaque commissaire doit prendre les dispositions qui s'imposent pour éviter les conflits d'intérêts réels, potentiels ou apparents, dans l'exercice de ses fonctions.
- 5.2. Chaque commissaire a l'obligation de dévoiler la nature de toute situation où il se trouverait en conflit d'intérêts directement ou indirectement, en utilisant le **formulaire apparaissant en annexe I**.
- 5.3. Une première déclaration est produite par chaque commissaire après l'entrée en vigueur du présent code ou après une entrée en fonction comme commissaire. Par la suite, il sera tenu de produire une déclaration en début de mandat et chaque fois qu'une nouvelle situation l'exige.
- 5.4. Ces déclarations sont remises au président du Conseil des commissaires et acheminées par la suite à la secrétaire générale.
- 5.5. Toute nouvelle déclaration rend caduque la précédente, laquelle est retirée et remise à la personne concernée.
- 5.6. **La notion de conflit d'intérêts peut être abordée sous les quatre volets suivants :**
- 5.6.1. **Au regard de l'argent**
avantages directs, pots-de-vin, cadeaux, marques d'hospitalité et autres avantages;
utilisation à des fins personnelles de la propriété de l'organisme sous réserve des politiques et instructions existantes;
relations contractuelles entre l'organisme et une organisation extérieure dans laquelle le commissaire possède un intérêt direct ou indirect.
- 5.6.2. **Au regard de l'information**
utilisation à des fins personnelles ou trafic d'informations privilégiées.
- 5.6.3. **Au regard de l'influence**
utilisation des attributs d'une charge pour infléchir une décision ou obtenir directement ou indirectement un bénéfice à son propre avantage ou à celui d'une tierce personne avec laquelle on est lié.
- 5.6.4. **Au regard du pouvoir**
abus d'autorité y compris le traitement de faveur;
le fait de se placer dans une situation de vulnérabilité ou de porter atteinte à la crédibilité de l'organisme en ayant un comportement indigne ou incompatible avec les exigences de la fonction.

6. Mécanisme d'application

- 6.1. Toute plainte au regard du présent règlement doit être déposée au directeur général qui verra à la référer à la ou **aux** personnes chargées de déterminer s'il y a eu contravention au code et d'imposer une sanction, s'il y a lieu (Réf. : article 175.1 de la LIP – 5e paragraphe).
- 6.2. **Sanctions**

La loi prévoit, **entre autres choses**, les procédures en déclaration d'inhabilité à siéger à titre de commissaire (notamment l'article 21 de la Loi sur les Élections scolaires, les articles 304 à 312 de la Loi sur les Élections et les référendums dans les municipalités) de même que l'obligation de remettre la valeur de l'avantage reçu (notamment l'article 175.3 de la Loi sur l'Instruction publique).

Dans les autres cas, la ou les personnes chargées d'imposer une sanction peuvent édicter l'une ou l'autre des sanctions suivantes :

- 6.2.1. **Avis verbal** : en cas d'infraction mineure au présent code, la ou les personnes chargées de déterminer s'il y a eu contravention au code pourront servir un avis verbal au commissaire fautif.

- 6.2.2. **Avis écrit** : en cas d'infraction plus sérieuse ou de récidive, la ou les personnes chargées de déterminer s'il y a eu contravention au code pourront servir un avis écrit au commissaire fautif. Cet avis devra indiquer ce qui constitue l'essentiel de l'infraction et la correction à apporter.

- 6.2.3. **Blâme** : en cas d'infraction sérieuse ou de récidive, la ou les personnes chargées de déterminer s'il y a eu contravention au code pourront déposer, en assemblée publique, une motion de blâme à l'encontre du commissaire fautif.

- 6.2.4. **Participation aux comités** : en plus des sanctions précédentes, la ou les personnes chargées de déterminer s'il y a eu contravention au code pourront déchoir un commissaire de ses charges ou de ses droits de participation au sein de comités de la Commission scolaire ou à titre de représentant de la Commission scolaire.

- 6.2.5. **Coupe de rémunération** : exceptionnellement, la ou les personnes chargées de déterminer s'il y a eu contravention au code pourront imposer une coupe de rémunération d'un commissaire.

- 6.2.6. **Suspension** : exceptionnellement, le commissaire pourra être suspendu sans rémunération; toutefois, cette suspension ne peut être considérée comme étant un défaut d'assister au Conseil des commissaires au sens de l'article 193 de la Loi sur les élections scolaires.

7. La rémunération des commissaires

- 7.1. La rémunération et les autres bénéfices et avantages pouvant être accordés aux commissaires sont fixés par décret du Gouvernement du Québec (décret 545-90 du 25 avril 1990).
- 7.2. Les modalités relatives à la répartition du montant total disponible selon le décret sont décidées par le Conseil des commissaires.
- 7.3. La Commission définit par politiques les modalités relatives aux frais de voyage et de déplacement, aux frais liés à des activités de représentation et à tout gain obtenu en résultat d'une quelconque activité de représentation.

8. Accessibilité du code d'éthique

- 8.1. Le code d'éthique et de déontologie est **disponible** au bureau du Secrétariat général, 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi (Québec) G7H 1W2.

9. Entrée en vigueur

- 9.1 Le présent règlement entre en vigueur le jour de son adoption par le Conseil des commissaires, soit le 8 mai 2007.

10. Abrogation

- 10.1 Le présent règlement sur le Code d'éthique et de déontologie des commissaires remplace le Règlement (R)1998-02 adopté le 27 janvier 1998.



ENSEMBLE POUR RÉUSSIR!



Commission scolaire des
Rives-du-Saguenay

36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi (Québec) G7H 1W2

www.csrsguenay.qc.ca



100%



Ce document est imprimé sur papier Rolland Enviro100. Il contient 100 % de fibres postconsommation et est certifié Éco-Logo, un procédé sans chlore et FSC recyclé. Fabriqué à partir d'énergie biogaz.

L'utilisation de chaque tonne de Rolland Enviro100 Print substituée au papier vierge réduit l'empreinte écologique de :

- 17 arbres matures
- 490 kg de déchets solides
- 46 352 litres d'eau
- 3,1 kg de matières en suspension dans l'eau
- 1 076 kg d'émissions atmosphériques
- 70 m³ gaz naturel